

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN,
Le QUINZE AVRIL
Au siège social de la société ci-après nommée.

La Société dénommée **LA TEAM ROCKET**, Société civile immobilière au capital de 900 € €, dont le siège est à MAULICHERES (32400), lieu-dit Tourtouze, identifiée au SIREN sous le numéro 888343134 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUCH.

Les documents suivants ont été adressés aux membres de la société, savoir :

- le rapport sur le but de l'opération envisagée et de ses modalités financières ;
- le texte de la résolution proposée.

Puis, le président déclare que ces pièces ont été mises à la disposition des membres de la société plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser pendant ce délai, toutes questions, ce dont l'assemblée lui donne acte.

L'assemblée est présidée par Monsieur Philémon DONNE-RIGOT, agissant en qualité de cogérant.

La feuille de présence, dûment signée, permet de constater la présence ou la représentation des membres suivants :

- Sont présents :

Monsieur Louis MOURET, cogérant et coassocié de ladite société, titulaire de 9 parts, numérotées de 1 à 9.

Monsieur Philémon DONNE-RIGOT, cogérant et coassocié de ladite société, titulaire de 9 parts, numérotées de 10 à 18.

Total des titres sociaux présents ou représentés : 100% des titres composant le capital social.

Le quorum est par suite atteint.

Les membres peuvent en conséquence valablement exprimer leur vote.

Lecture est donnée de l'ordre du jour inclus en ces termes dans la lettre recommandée adressée aux membres de la société.

ORDRE DU JOUR

ACQUERIR moyennant le prix de **QUATRE-VINGT-UN MILLE CINQ CENTS EUROS (81 500,00 EUR)** payable comptant et aux charges et conditions suivantes, le bien ci-après désigné.

Et par là-même accepter de signer :

- Tout avant-contrat

Cet avant-contrat devant être consenti sous les conditions suspensives suivantes : avec une indemnité d'immobilisation d'un montant de quatre mille soixante-quinze euros (4 075,00 eur).

- Et la vente à recevoir par Maître Sylvain GUENARD, notaire à RISCLE (32) constatant la réalisation authentique des conditions suspensives stipulées dans l'avant-contrat.

DÉSIGNATION

A GAZAX-ET-BACCARISSE (GERS) 32230 Lieu-dit Tolou, Herre, Ricau,

Une maison en mauvais état et terre.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface	Nature
AE	11	tolou	00 ha 79 a 32 ca	TERRE
AE	12	herre	02 ha 83 a 72 ca	TERRE/PR E
AK	49	PARTIE ricau	00 ha 82 a 57 ca	SOL
AK	17	PARTIE ricau	00 ha 10 a 06 ca	TERRE

Total surface : 04 ha 55 a 67 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

LS